



Conseil économique et social

Distr. générale
12 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été préparé en application de la résolution 2009/27 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil, constatant les progrès accomplis par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche dans le cadre de la mise en œuvre de ses réformes stratégiques entreprises en 2007, a pris note que les domaines dans lesquels des progrès doivent être accomplis sont la gestion axée sur les résultats, la mise en place de normes et de certificats de qualité, et l'utilisation croissante des outils d'apprentissage faisant appel à la technologie. Dans la même résolution, le Conseil a pris note de la recommandation que le Secrétaire général a formulée au sujet des efforts que l'Institut pouvait consentir pour mettre en place les conditions propices à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies.

Depuis janvier 2010, l'Institut a accordé son attention à une série de nouvelles priorités stratégiques visant à le rapprocher de l'objectif qu'il s'est fixé lorsqu'il a annoncé son intention de devenir un centre d'excellence dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités et de la recherche sur les systèmes de savoir. Par rapport à 2009, il a enregistré une augmentation de 33 % du nombre de bénéficiaires, et de 5,4 % du nombre de manifestations qui ont eu lieu en 2010. L'utilisation des outils d'apprentissage faisant appel à la technologie s'est accrue, et des réalisations importantes ont été accomplies dans le cadre de l'augmentation de la diversité et de la qualité des produits et services de l'Institut, ainsi que dans le domaine de la gestion axée sur les résultats. L'Institut a également commencé à mettre en œuvre un nouveau modèle d'affaires centré sur les recettes propres.

* E/2011/100.



L'Institut continue d'afficher une tendance à la croissance en termes de résultats financiers, son budget ayant augmenté de 54 % pour passer de 27,3 millions de dollars pendant l'exercice biennal 2006-2007 à 42,1 millions de dollars pendant l'exercice 2010-2011. De 2008 à 2010, ses recettes ont augmenté de 18 %, passant de 17,7 millions de dollars à 20,9 millions de dollars. Les contributions sans affectation déterminée versées au Fonds général en vue de soutenir les réformes institutionnelles sont cependant restées à des niveaux faibles et imprévisibles, pour accuser une diminution de 20 % en 2010 par rapport à 2008. Les contributions au Fonds de dotation sont également faibles, en dépit du fait que l'Assemblée générale se soit félicitée de son établissement et ait demandé aux États Membres et à d'autres entités de lui fournir un soutien financier.

Le Secrétaire général recommande que les États Membres soutiennent sans réserve l'Institut dans les efforts qu'il déploie pour mettre en œuvre ses réformes stratégiques, notamment en apportant des contributions financières au Fonds général et au Fonds de dotation, et en lui fournissant les moyens de surmonter les défis persistants que représentent ses besoins en locaux à usage de bureaux et qui sont susceptibles de freiner sa croissance et de faire obstacle à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Adoption d'une nouvelle orientation stratégique	6
A. Identification des besoins des bénéficiaires et moyens d'y répondre plus efficacement	6
B. Augmentation de la qualité et de la diversité des produits et services de formation	10
C. Renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de l'application du principe de responsabilité dans la production de résultats	11
D. Augmentation de l'autonomie	13
III. Mise en place de conditions propres à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies	15
A. Augmentation de l'efficacité grâce à l'intensification des activités d'apprentissage en ligne et de formation des formateurs	15
B. « Unis dans l'action » : réalisations accomplies grâce à une collaboration interinstitutions	15
IV. Situation financière de l'Institut	20
V. Défis futurs	21
A. Réaliser les réformes prévues en ne disposant que de ressources limitées	21
B. Locaux à usage de bureaux	21
VI. Recommandations	21

I. Introduction

1. Le présent rapport a été préparé pour donner suite à la résolution 2009/27 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa session de fond de 2011, de l'application de ladite résolution. Il s'agit du second rapport de ce genre qui ait été préparé et soumis au Conseil en application de la résolution 62/210 de l'Assemblée générale, par laquelle cette dernière avait rationalisé les modalités d'établissement des rapports de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

2. Le renforcement des capacités des bénéficiaires par le biais d'une formation et d'une recherche ciblées sur les systèmes de savoir constitue la principale mission de l'UNITAR. Les résultats positifs obtenus du point de vue des produits pendant l'exercice biennal 2008-2009 ont continué de se manifester pendant le premier trimestre de l'exercice biennal en cours. En 2010, le nombre de contacts établis avec des bénéficiaires est passé à 23 655 personnes, ce qui représente une augmentation de 33 % par rapport à 2009, plus de 50 % des bénéficiaires participant à des activités menées conjointement avec des partenaires. L'UNITAR a organisé 368 activités en 2010, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2009. Près de 70 % des bénéficiaires d'activités de formation ou ayant un lien avec une formation étaient originaires de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, le rapport global hommes-femmes étant de 60:40.

3. Ces résultats ont été produits par un groupe dynamique de professionnels engagés et motivés représentant l'une des organisations du système des Nations Unies où l'équilibre entre les sexes est le plus efficacement assuré. Depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur l'amélioration du statut de la femme dans le système des Nations Unies (A/63/364), qui a montré que l'Institut est l'un des deux organes des Nations Unies où le pourcentage de fonctionnaires de sexe féminin est de 50 % ou plus, l'UNITAR a continué de surveiller étroitement la composition de ses effectifs, la proportion d'hommes par rapport aux femmes étant actuellement de 53:47. Il a également pris l'engagement de surveiller la répartition géographique de son personnel en vue d'y promouvoir la diversité. En outre, disposant d'un effectif relativement jeune, l'Institut continue de se développer et d'adapter sa taille à l'évolution des besoins en matière de programmation et de capacité opérationnelle. L'augmentation du nombre de stagiaires, apprentis et autres collaborateurs, qui est passé de 36 en 2008 à 95 en 2010, reflète l'intérêt croissant manifesté par les jeunes professionnels pour les activités de l'Institut.

4. L'Institut a pris l'engagement de fournir ses produits et services à des conditions aussi rentables que possible, l'objectif étant d'atteindre les résultats visés en n'entraînant que des effets minimes pour l'environnement. Dans le cadre de l'application de sa politique de non-émission d'oxyde de carbone, l'UNITAR surveille les émissions de gaz à effet de serre calculées en fonction de la consommation d'énergie à son siège, ainsi que des déplacements effectués par tous les membres de son personnel, 295 tonnes d'émissions de carbone ayant été signalées et compensées en 2008. Depuis 2009, l'UNITAR a pris en compte, dans l'établissement de son inventaire des gaz à effet de serre, les émissions attribuables à la consommation d'énergie dans tous ses bureaux extérieurs ainsi qu'aux déplacements des participants administrés par l'entremise du Groupe des voyages de l'ONU. En 2010, 546 tonnes de carbone ont été recensées et compensées. En 2010, l'Institut a annoncé qu'il comptait également compenser les émissions attribuables aux déplacements de tous les participants. L'accent sera mis sur l'utilisation croissante des outils d'apprentissage faisant appel à la technologie, le transfert des

activités de programmation en des lieux plus proches des centres bénéficiaires par l'entremise des centres régionaux et d'autres réseaux, et la réduction des frais d'impression par la tenue de dossiers électroniques. Grâce à ces mesures, l'UNITAR se distinguera comme l'une des entités des Nations Unies jouant un rôle de chef de file dans les initiatives entreprises pour répondre aux exigences imposées par le changement climatique.

5. Dans sa résolution 2009/27, le Conseil économique et social a relevé, comme domaines dans lesquels l'Institut pourrait faire des progrès, la gestion axée sur les résultats dans toutes les activités qu'il mène, la mise en place de normes et de certificats de qualité, et l'utilisation croissante des outils d'apprentissage faisant appel à la technologie. Il a également pris note, dans cette résolution, de la recommandation que le Secrétaire général a formulée au sujet des efforts que l'Institut peut faire pour mettre en place les conditions propices à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies (E/2008/58, par. 67).

6. Exploitant les résultats obtenus grâce aux réformes effectuées entre 2007 et 2009, l'Institut a commencé à mettre en œuvre une nouvelle série de priorités stratégiques en janvier 2010, à savoir : augmentation de l'efficacité des mesures prises pour identifier les besoins des bénéficiaires et y répondre; augmentation de la qualité et de la diversité des produits et services de formation; renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de l'obligation de rendre compte dans la production des résultats; et autonomie accrue. La partie II du présent rapport analyse chacune de ces quatre priorités stratégiques en mettant l'accent sur les progrès accomplis dans les domaines identifiés par le Conseil dans la résolution 2009/27.

7. La partie III du rapport présente plusieurs initiatives de programmation qui ont permis la mise en place des conditions propices à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies, et notamment dans les domaines liés aux changements climatiques, au maintien de la paix et aux migrations internationales et au développement. Cette partie contient également des renseignements sur le rôle joué par l'Institut dans la promotion de la coordination à l'échelle du système des Nations Unies, ainsi que sur les activités qu'il poursuit dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui aura lieu en 2012.

8. La partie IV porte sur la situation financière de l'Institut, qui est marquée par l'augmentation soutenue des recettes et des dépenses en dépit du fait que d'importants engagements de financement ne se soient pas concrétisés en 2010 et malgré la faiblesse persistante des contributions volontaires au Fonds général, ainsi que leur caractère imprévisible.

9. La section V met l'accent sur les défis auxquels l'UNITAR continue de faire face, parmi lesquels l'insuffisance des ressources disponibles et les contraintes que cette situation impose du point de vue de la réforme institutionnelle, de même que sur les lacunes, tant sur le plan des disponibilités que sur celui des aménagements, présentées par les locaux qu'il occupe à son siège de Genève et à son bureau de New York.

10. À la partie VI, il est recommandé que les États Membres accordent leur plein soutien, notamment en fournissant les moyens nécessaires, aux efforts déployés pour remédier au niveau dangereusement bas des montants dont dispose le Fonds général, au manque de ressources financières du Fonds de dotation créé récemment, et au

manque de locaux à usage de bureaux, qui risque de freiner la réalisation des objectifs stratégiques.

II. Adoption d'une nouvelle orientation stratégique

11. Fort des réalisations importantes accomplies depuis le lancement des mesures de réforme en 2007, l'UNITAR a déclenché, en 2009, un vaste processus consultatif dont l'aboutissement devrait être l'adoption d'une stratégie conçue pour soutenir les efforts de réforme nécessaires pour en faire un centre d'excellence reconnu dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités et de la recherche sur les systèmes de savoir. Ce processus a abouti à l'élaboration du deuxième plan stratégique de l'Institut. Orienté vers l'avenir et centré sur les besoins des bénéficiaires, ce plan s'étale sur la période comprise entre 2010 et 2012. Ambitieux sans pour autant manquer de réalisme, il repose sur quatre piliers stratégiques interdépendants et est en concordance avec les objectifs de réforme de portée plus large poursuivis au sein des Nations Unies afin d'améliorer les résultats obtenus dans l'exécution des mandats. Entériné par le Conseil d'administration de l'Institut à sa quarante-neuvième session en novembre 2009, il atteindra bientôt le milieu de la période fixée pour son exécution, avec à son actif plusieurs résultats remarquables.

A. Identification des besoins des bénéficiaires et moyens d'y répondre plus efficacement

1. Réponses aux priorités thématiques

12. Lors de la préparation et de l'exécution de ses activités en 2010 et 2011, l'Institut a accordé une attention particulière aux priorités thématiques émergentes. Dans le cadre des délibérations qui se poursuivent sur la cohérence du système des Nations Unies, à titre d'exemple, l'UNITAR offre une série de cours sur la réforme des Nations Unies qui portent sur des thèmes tels que l'adaptation institutionnelle, la réforme de la gestion, la cohérence du système des Nations Unies et les approches intégrées à adopter en cas de conflit et au lendemain d'un conflit. Plus de 70 diplomates en poste à New York ont pris part aux cours qui ont eu lieu en 2010, et une nouvelle série est prévue pour octobre 2011. Dans le même ordre d'idées, en réponse à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système des Nations Unies, dans laquelle l'UNITAR a été prié de concevoir et d'organiser des stages d'orientation et de formation consacrés à la réalisation des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Institut organise en mai 2011 un séminaire sur le fonctionnement et la gouvernance de l'architecture de développement des Nations Unies, y compris sur le rôle et les responsabilités des organes directeurs, les mécanismes de financement et la coordination interinstitutions.

13. Dans le domaine des changements climatiques, l'UNITAR a intensifié ses interventions en réponse à des besoins étendus en matière de capacités, notamment en fournissant un soutien à la formation ciblant les personnes assurant la présidence de réunions, ainsi qu'il l'a fait en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancún, Mexique, immédiatement avant la seizième session de la Conférence des Parties en 2010. Des efforts similaires ont été déployés auprès du Gouvernement de l'Afrique du Sud en vue de contribuer aux préparatifs entrepris à l'échelle nationale pour

permettre à ce pays d'assurer la présidence de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention, qui aura lieu à Durban (Afrique du Sud) en novembre et décembre 2011.

14. Une attention considérable continue d'être accordée aux tendances croissantes à l'urbanisation et à la nécessité d'assurer l'équilibre entre la gestion de l'environnement et le développement économique. À cet égard, l'UNITAR a constaté une augmentation de la demande d'aide à la formation et au renforcement des capacités pour améliorer des services de base tels que l'alimentation en eau et l'assainissement, la gestion et le transport des déchets, par l'entremise de ses neuf centres internationaux de formation des acteurs locaux (CIFAL). En 2011, l'Institut envisage d'étendre le réseau de formation des CIFAL dans les régions arabe et africaine afin de faire face à l'augmentation de la demande de ressources pour le renforcement des capacités au titre des programmes locaux de développement par le biais d'une formation, au niveau municipal, aux méthodes de prestation de service sociaux de base.

15. Le thème intersectoriel que constituent la prise en compte des questions d'égalité des sexes et, dans un sens plus large, la programmation visant à promouvoir cette égalité, a figuré en bonne place dans le programme des cours de formation de l'Institut pendant la période biennale 2010-2011, en particulier dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la diplomatie. Les activités entreprises ont compris des formations en ligne aux techniques de maintien de la paix, l'accent étant mis sur la protection contre le harcèlement, les actes de violence et les abus sexuels, des cours en ligne et face à face ciblant les femmes occupant des postes dans la diplomatie, et le Programme afghan de bourses sur la promotion de l'égalité des sexes. Elles font l'objet d'un examen plus détaillé à la partie III.

2. Croissance des activités visant à promouvoir le partage des connaissances

16. Outre les activités ayant directement ou indirectement trait à la formation qui sont destinées à favoriser l'acquisition de connaissances, de compétences et d'aptitudes à la sensibilisation, l'UNITAR a continué d'entretenir les contacts de haut niveau établis avec les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies qui, aux niveaux les plus élevés, sont responsables de la prévention et de la résolution des conflits, en participant aux préparatifs et à l'organisation du séminaire destiné aux représentants et envoyés spéciaux ou personnels du Secrétaire général. Tenu pour la première fois en 2001 et organisé désormais en association avec l'École des cadres des Nations Unies, ce séminaire rassemble les fonctionnaires occupant les niveaux les plus élevés de la hiérarchie du Siège, ainsi que les chefs des missions de paix et les envoyés spéciaux ou personnels, pour leur permettre d'échanger des connaissances et des données d'expérience en vue de promouvoir l'excellence dans l'exercice des activités dont ils ont la charge aux Nations Unies. Les dirigeants des institutions des Nations Unies, les hauts-commissaires des Nations Unies et les cadres supérieurs de l'Union africaine, entre autres, participent à ces activités. Depuis 2007, l'UNITAR a fourni son aide aux responsables de l'organisation des conférences des chefs de mission des Départements des affaires politiques, des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions, conjointement avec le séminaire susmentionné. S'inspirant des enseignements tirés des entrevues menées avec des représentants et envoyés spéciaux ou personnels, et en vue d'améliorer l'efficacité des activités de médiation, l'UNITAR a, en collaboration avec le Département des affaires politiques, publié en 2010 un manuel destiné aux médiateurs des Nations Unies. Ce recueil, qui contient des conseils fournis par des représentants et envoyés des Nations Unies, est mis à la disposition des

représentants et envoyés spéciaux ou personnels, des membres du personnel des départements et des hauts fonctionnaires et représentants qui participent aux programmes de formation que l'Institut consacre au maintien de la paix et à la prévention des conflits.

17. L'Institut a continué de cibler des auditoires publics en se faisant connaître auprès de quelque 4 000 personnes par l'entremise de la série de conférences de haut niveau organisée conjointement avec l'Office des Nations Unies à Genève et tenue dans cette même ville, ainsi que d'autres manifestations spéciales, dont un groupe de discussion de haut niveau portant sur le thème du développement chinois à la suite des réformes et de l'ouverture, qui s'est réuni à l'occasion de la clôture de la quarante-neuvième session du Conseil d'administration à Beijing, en partenariat avec le Bureau du Conseil d'État de la République populaire de Chine. L'Institut a également présenté divers aspects de sa programmation à l'Exposition internationale de 2010 à Shanghai (Chine), et c'est à l'occasion de cette manifestation que quelque 177 000 personnes ont visité le pavillon des Nations Unies pendant la semaine de l'UNITAR. En coopération avec divers partenaires publics et privés, 15 activités ont été organisées pendant cette semaine, les thèmes choisis comprenant notamment la collaboration entre les villes pour un développement durable (avec le soutien de neuf centres CIFAL), l'adaptation aux changements climatiques en Chine, la responsabilité sociale des entreprises, les objectifs du Millénaire pour le développement et les principes du Pacte mondial, l'initiative lancée par l'Institut en faveur du renforcement des capacités en Afghanistan, la journée UNITAR-Google, et la coopération économique entre la Chine et l'Afrique.

3. Renforcement de la présence dans le monde du Sud

18. Comme la majorité des bénéficiaires des programmes de l'Institut sont originaires de pays en développement, l'établissement d'une présence physique en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud et l'élaboration de stratégies régionales constituent des conditions essentielles à remplir pour permettre à l'Institut d'identifier les besoins des bénéficiaires et d'y répondre plus efficacement. L'ouverture du Bureau de l'UNITAR à Brasilia en octobre 2010 a marqué la première étape de la concrétisation de la vision stratégique que l'Institut s'était engagé à réaliser lorsqu'il a annoncé son intention d'établir des bureaux extérieurs dans des régions sous-représentées. Suite à la conclusion d'un accord tripartite entre l'École nationale d'administration publique, l'Agence de coopération brésilienne et UNITAR, le Bureau de Brasilia renforcera la présence de l'Institut au Brésil comme auprès d'autres institutions des Nations Unies implantées dans ce pays, favorisera l'acquisition de connaissances et de compétences, et préparera le terrain pour l'expansion de certaines activités dans la région de l'Amérique du Sud considérée au sens large et dans les pays africains lusophones par le biais de programmes de formation, de la mise en commun de méthodes et de contenus dans le cadre de la coopération internationale, et du renforcement de la coopération Sud-Sud. D'ici à la fin de 2011, outre les travaux qui seront entrepris en vue de la mise à disposition d'éléments de contenu par l'apprentissage en ligne, huit cours de formation en face à face ciblant quelque 800 bénéficiaires auront été donnés, et le Bureau de Brasilia aura mis la dernière main à sa stratégie régionale pour l'Amérique du Sud.

19. Des progrès ont également été accomplis en vue de l'ouverture de bureaux de représentation en Afrique et en Asie. À cet égard, les négociations entreprises avec le Bureau du Président et le Ministère des affaires étrangères du Nigéria au sujet de l'ouverture d'un tel bureau à Abuja avancent rapidement, de même que celles qui ont été entamées avec les autorités chinoises en ce qui concerne un projet similaire à

Tianjin, Beijing ou une autre ville. Les négociations se poursuivent également avec l'Afrique du Sud en vue de l'ouverture éventuelle d'un bureau à Pretoria.

4. Utilisation croissante des outils d'apprentissage faisant appel à la technologie

20. Parallèlement à l'établissement de bureaux régionaux, l'Institut a réussi à élargir le champ d'application de diverses méthodes de formation, notamment en mettant au point et en utilisant des outils de formation faisant appel à la technologie, depuis l'époque où il a lancé ses premiers programmes de formation en ligne, en 2003. Pour répondre aux besoins croissants en services d'apprentissage en ligne, l'UNITAR a mis en place un nouvel environnement d'apprentissage virtuel en janvier 2010. Utilisant Moodle comme moteur, un système de gestion des cours sur Internet, cet environnement d'apprentissage virtuel offre la possibilité d'acquérir une instruction dans de multiples contextes et se prête à l'application de normes de conception à visée pédagogique qui encouragent les approches non linéaires, l'apprentissage exploratoire et collaboratif, l'échange de données d'expérience et le réseautage.

21. La place occupée par les programmes d'apprentissage faisant appel à la technologie continue d'augmenter de manière spectaculaire, ceux-ci représentant désormais un quart des activités de l'Institut. Selon les statistiques établies pour 2009, l'UNITAR a enregistré en 2010 une augmentation de 25 % du nombre de cours d'apprentissage en ligne, et une hausse de 50 % du nombre des programmes se prêtant à un tel apprentissage, certains de ces cours portant sur des domaines thématiques aussi nouveaux que divers, tels que les systèmes de savoir ou le maintien de la paix. Un total de 38 nouveaux cours ont été préparés et mis à disposition en 2010, tandis que 30 autres, encore en cours d'élaboration, devraient pouvoir être lancés en 2011. Vu les résultats positifs de ces efforts, l'UNITAR s'est fixé pour objectif d'enregistrer une nouvelle augmentation de 25 % du nombre de cours en ligne d'ici à la fin de 2011 en s'appuyant sur de nouveaux programmes et bureaux, parmi lesquels ceux de New York et d'Hiroshima, de même que celui de Brasilia, ouvert récemment, qui offrent des cours en ligne comme moyens d'assurer plus efficacement le perfectionnement professionnel. L'Institut a l'intention de faire en sorte que, d'ici à la fin du cycle de planification stratégique en cours, c'est-à-dire en 2012, toutes les divisions de programmation offrent des possibilités d'apprentissage en ligne; on s'attend à ce que les progrès accomplis dans ce sens contribueront à renforcer les capacités de communication de l'Institut à l'échelle mondiale, ce qui devrait renforcer son aptitude à répondre aux besoins en matière de formation et d'apprentissage.

22. Outre les efforts vigoureux qu'il déploie pour offrir un nombre croissant de cours en ligne, l'Institut s'emploie à élargir la gamme des possibilités d'apprentissage mixtes, qui combinent des cours face à face à un enseignement exploitant les avantages de la technologie. Fort du succès confirmé enregistré par des projets en cours, tels que le programme d'enseignement continu dans le domaine des technologies de l'information (CITE), dont le but est de permettre à des diplomates en poste à New York d'élargir le champ de leurs compétences en informatique en leur offrant une formation informatisée certifiée et d'assister à des séances en laboratoire conduites avec l'aide d'instructeurs présents en personne, l'UNITAR compte élargir encore son environnement d'apprentissage virtuel de manière à englober des évaluations en ligne pour établir les niveaux de base des

connaissances, d'autres activités préalables à la formation, et des possibilités d'apprentissage permanent faisant suite aux cours, qu'ils soient en face à face ou en ligne.

23. Des partenariats conclus avec plus de 30 entités, parmi lesquelles diverses organisations du système des Nations Unies (par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), des organisations non gouvernementales (par exemple, l'Institut international du développement durable, le Centre du Sud), les milieux universitaires (par exemple, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, le Nigerian Institute for Advanced Legal Studies, l'Open University, l'Université de Göteborg, le World Trade Institute) et le secteur privé (par exemple, Lalive, Veolia Environnement), ont contribué à cette croissance spectaculaire de l'apprentissage en ligne et, au sens plus large, à l'apprentissage faisant appel à la technologie.

B. Augmentation de la qualité et de la diversité des produits et services de formation

24. L'Institut s'est employé à mettre en place des mécanismes d'assurance de la qualité afin d'améliorer la qualité de ses produits et services de formation. En avril 2010, l'UNITAR a établi le Comité de l'assurance de la qualité, dont la fonction est d'élaborer des lignes directrices internes à appliquer pour concevoir des cours reflétant les normes internationales reconnues. L'objectif à long terme de cette initiative est de mettre en œuvre un processus d'examen structuré qui, par l'entremise de ce comité, examinerait les cours et d'autres activités dont l'Institut assure la préparation. Les procédures prévues à cet effet tiendront compte de la diversité des activités de l'Institut et, dans un sens plus large, des normes à appliquer pour qu'il devienne un chef de file reconnu dans le domaine des services d'apprentissage et du renforcement des capacités.

25. Dans le domaine de l'apprentissage en ligne, l'UNITAR a, par l'entremise de son Groupe de l'innovation des systèmes de connaissances, pris une part active, depuis 2009, à un processus participatif multi-institutions, connu sous le nom d'Open ECBCheck, dont le but est d'élaborer une série de critères d'amélioration de la qualité pour l'apprentissage faisant appel à la technologie dans les activités de renforcement des capacités entreprises à l'échelle internationale. La série de critères récemment mis au point rehausse le niveau des normes en permettant aux fournisseurs de services de formation et de renforcement des capacités de mesurer le succès de l'apprentissage en ligne et de mettre en œuvre un processus continu d'amélioration du contenu et de la qualité des programmes d'apprentissage. En novembre 2010, l'UNITAR a reçu l'agrément d'ECBCheck pour son cours en ligne sur l'eau et l'assainissement dans les zones urbaines. L'Institut s'est fixé pour objectif d'appliquer les critères d'ECBCheck à 10 autres cours d'apprentissage en ligne d'ici à la fin de 2011.

26. Pour atteindre les objectifs de renforcement de la qualité fixés par l'Institut, une formation interne portant sur la conception de matériels pédagogiques est organisée au milieu de 2011 pour permettre aux membres du personnel d'élargir le champ de leurs connaissances dans ce domaine et de s'entretenir avec des chefs de service, des spécialistes et d'autres agents de programmation tout en leur donnant l'occasion de mettre en pratique les concepts à l'aide d'outils-auteurs en libre accès et d'intégrer des objets d'apprentissage dans l'environnement virtuel.

27. En vue d'obtenir la validation des crédits attribués aux personnes assistant à ses activités liées à l'apprentissage, l'UNITAR a entrepris un processus destiné à permettre l'évaluation des cours dans le contexte du Système européen de crédits transférables, et il est actuellement en train d'analyser le nombre d'heures d'apprentissage passées dans le cadre de cours concernant la diplomatie, le droit de l'environnement, le développement local et le financement public, et les échanges commerciaux.

28. Outre les efforts déployés pour diversifier les modes de prestation de la formation, une tendance méritant d'être signalée est l'importance accrue que l'UNITAR accorde aux effets multiplicateurs tels que ceux qui résultent de la formation des formateurs et des moniteurs et que l'Institut s'emploie à exploiter depuis plusieurs années dans les domaines de la résolution des conflits (Nigéria), de la reconstruction au lendemain d'un conflit (Afghanistan) et de la diplomatie (Afrique du Sud). Vu les résultats tangibles obtenus, l'UNITAR a augmenté le nombre d'activités exploitant les effets multiplicateurs dans des domaines existants, parmi lesquels la formation d'agents dispensant une formation diplomatique en République démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe, en y ajoutant les domaines du maintien de la paix, de la gestion des produits chimiques, du changement climatique et des images transmises par satellite.

C. Renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de l'application du principe de responsabilité dans la production de résultats

29. L'Institut s'est engagé à renforcer son cadre de responsabilisation, à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et à augmenter la pertinence et l'efficacité de ses programmes. À cette fin, il a établi en septembre 2009 la Section du suivi et de l'évaluation, dont la fonction est d'entreprendre les travaux de fond, d'analyse et de consultation nécessaires pour l'aider à mettre efficacement en œuvre sa stratégie globale de gestion axée sur les résultats. En plus d'élaborer des outils, de fournir des conseils et d'exécuter des fonctions indépendantes de suivi et d'évaluation, cette section assure le suivi d'une série d'indicateurs clefs de résultats qui sont alignés sur les quatre domaines prioritaires du plan stratégique actuel. Au nombre des principales mesures des résultats, il convient de citer les communications avec les bénéficiaires, notamment en ce qui concerne le respect des rapports hommes-femmes et des normes de répartition géographique, le nombre et le niveau d'importance des activités, y compris les méthodes de prestation et les modalités applicables aux partenariats, le degré de satisfaction des clients, y compris les cotes d'évaluation globales attribuées à la pertinence et à l'intention d'utiliser les programmes, l'évaluation de l'apprentissage et la rentabilité.

1. Base de données centralisée sur la gestion des activités

30. Étant donné que la collecte et la gestion des renseignements jouent un rôle central dans les cadres de résultats, l'UNITAR a créé et configuré un système de gestion des activités. Conçu en tant qu'interface de gestion des relations entre les contenus et les bénéficiaires, ce système offre une solution intégrée permettant d'enregistrer et de gérer la gamme complète des activités et des bénéficiaires. Il a été mis au point pour permettre aux bénéficiaires éventuels de visionner et de localiser les renseignements sur les activités, de présenter une demande ou de s'inscrire et, le cas échéant, de payer en ligne. Il permet également au personnel de l'UNITAR de gérer les renseignements relatifs aux activités et aux bénéficiaires, et d'établir des rapports à leur sujet. Une fois que sa configuration sous sa forme définitive sera achevée, l'Institut sera en mesure de simplifier considérablement les transactions et le déroulement des activités, de fournir à ses parties prenantes des renseignements sur les bénéficiaires et les activités en temps quasi réel, et d'améliorer encore l'efficacité, l'efficience et l'exactitude de ses rapports.

31. L'Institut utilise maintenant des méthodes d'établissement des rapports plus précises et établit une différence entre trois catégories de bénéficiaires : ceux qui relèvent de sa responsabilité exclusive, ceux qui font l'objet d'une responsabilité partagée (c'est-à-dire avec des partenaires), et ceux qui relèvent de la responsabilité d'une autre entité mais pour lesquels des contributions financières ou de fond sont fournies par lui. Il établit également une différence entre les bénéficiaires d'activités de formation ou liées à une formation et ceux qui participent à d'autres types de manifestations telles que des conférences, des exposés présentés en public et des réunions de haut niveau.

2. Renforcement des capacités de gestion axée sur les résultats

32. En janvier 2010, l'Institut a entrepris la mise en œuvre d'un cadre intégré de gestion axée sur les résultats qui établit un lien entre le plan stratégique et le budget-programme biennal axé sur les résultats, d'une part, et le programme et le plan de travail individuels annuels, d'autre part, de même qu'entre l'évaluation annuelle du rendement du personnel et les plans de carrière. Le mode de présentation des plans de travail annuels utilisés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des résultats a été harmonisé, et un plan de travail annuel consolidé pour l'Institut est maintenu dans un réseau informatisé interne, ce qui permet aux chefs de service et aux autres fonctionnaires d'examiner et de mettre à jour les résultats attendus, les produits et les indicateurs, ainsi que les activités particulièrement importantes lorsque cela s'avère nécessaire. Outre l'amélioration des pratiques de planification des programmes, l'Institut a de plus en plus souvent recours aux cadres logiques au niveau des projets et les utilise, de même que d'autres tableaux de récapitulation des résultats, dans la planification et la mise en œuvre des projets.

33. L'Institut a également mis en place un système d'établissement de rapports sur les résultats des programmes pour déterminer la mesure dans laquelle les réalisations attendues, telles que décrites dans le budget-programme, ont été accomplies. Cette initiative, qui a été menée initialement par les programmes de formation de l'Institut pendant la période biennale 2008-2009, sera mise en œuvre dans tous les départements et divisions à la fin de la période en cours. À compter de la période 2012-2013, la présentation de rapports sur les résultats des programmes

aura lieu chaque année, un rapport complet étant publié à la fin de chaque période, et un rapport intérimaire à mi-parcours.

3. Amélioration du suivi et de l'évaluation

34. Parallèlement à l'amélioration de ses méthodes de suivi des résultats, l'UNITAR a renforcé ses outils et stratégies d'évaluation. Bien que la pratique consistant à recueillir des données sur les impressions des participants par le biais de sondages ou de questionnaires soit utilisée depuis un certain temps, l'Institut n'avait pas été en mesure de présenter des données groupées avant 2010, compte tenu des fortes variations existant au niveau des questions et des échelles numériques. Pour répondre à ce besoin, une série de questions et d'échelles normalisées a été préparée et est désormais administrée systématiquement pour recueillir des renseignements en fonction de plusieurs paramètres clefs applicables à l'établissement des rapports à tous les niveaux de l'Institut. À titre d'exemple, en prenant comme base un échantillon de 145 activités (soit 45 % de celles qui ont eu lieu en 2010), une moyenne de 90 % des bénéficiaires qui ont répondu ont indiqué qu'ils étaient d'accord ou fortement d'accord pour dire que les renseignements présentés dans le cadre de leur activité étaient nouveaux pour eux, que le contenu était pertinent pour eux dans le cadre de leur travail, et qu'ils utiliseraient probablement les renseignements acquis.

35. En plus des efforts qu'il déploie pour recueillir les réactions des bénéficiaires, l'UNITAR s'emploie à augmenter ses capacités d'évaluation des résultats de l'apprentissage et, à cet effet, il utilise les outils d'évaluation du niveau 2 du modèle de Kirkpatrick. Tous les cours en ligne et un nombre croissant d'activités menées en face à face ont recours à des outils conçus pour mesurer l'apprentissage, tels que les tests objectifs, parmi lesquels les tests critiques, les prétests et les post-tests, ou les post-tests seulement; l'évaluation de la performance, la simulation et le psychodrame; et l'auto-évaluation. Sur la base des résultats obtenus en utilisant un échantillon constitué de six des divisions de l'UNITAR qui fournissent une formation, 65 % des activités d'apprentissage ont été soumises à une évaluation de niveau 2 selon le modèle de Kirkpatrick effectuée sous une forme ou une autre. D'ici à la fin de 2011, l'Institut compte porter cette proportion à 80 % et employer des méthodes plus robustes pour évaluer les résultats de l'apprentissage. Comme il est prévu qu'un nouveau cadre stratégique de suivi et d'évaluation sera mis en œuvre dans le courant de 2011, les produits et les résultats de niveau plus élevé seront évalués de manière plus systématique, l'objectif poursuivi étant de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir l'apprentissage organisationnel et les mesures d'amélioration de la qualité.

D. Augmentation de l'autonomie

36. Un élément clef de l'orientation stratégique de l'Institut est la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires conçu pour augmenter l'autonomie financière par la mobilisation de recettes propres. En 2010, l'UNITAR a mobilisé 1,2 million de dollars, soit 6,7 % du total, sous la forme de recettes propres provenant essentiellement de 52 cours de formation payants dont la majorité ont été dispensés en ligne. Comme l'élaboration de contenus de formation a atteint un stade avancé dans le cadre de plusieurs programmes, et comme il est prévu que les frais ainsi engagés seront compensés par le versement de droits de participation, l'UNITAR

compte augmenter ses recettes propres de 8 % en 2011 et, au moment de la rédaction du présent rapport, il avait prévu de dispenser 139 cours payants (soit une augmentation de 167 % par rapport à ceux offerts en 2010). On s'attend à ce que le lancement du système de paiement en ligne facilite considérablement l'utilisation de cette source de recettes, de même que les paiements et les transactions financières qui y sont associés.

37. Outre les mesures prises pour élargir la portée de ses services de formation payants, l'Institut s'emploie à ajuster les droits de participation actuels à mesure que les cours et d'autres activités font l'objet d'ajustements visant à les aligner sur les modalités de programmes d'agrément et d'assurance de la qualité.

38. Tout en accordant un degré de priorité élevé aux recettes propres pour renforcer son autonomie financière, l'Institut estime que la nécessité d'acquitter des droits pour acquérir une formation ne devrait pas devenir un obstacle à l'apprentissage, en particulier pour les groupes de bénéficiaires dont les besoins en matière de capacités sont les plus pressants. Pour faire en sorte que ces services restent universellement accessibles, il a établi le Fonds de dotation, un mécanisme qui lui permet d'accorder des réductions de droits ou même des dispenses à des bénéficiaires admissibles originaires des pays les moins avancés ou d'autres pays en développement. Ce fonds se distingue du Fonds général en ce sens que les contributions servent exclusivement à financer la participation de bénéficiaires admissibles à des activités liées à un apprentissage. Il s'en différencie également par sa souplesse, car il permet aux donateurs d'affecter leurs contributions à des fins précises, par exemple en indiquant les domaines de programmation, les régions géographiques ou les groupes linguistiques qu'ils souhaitent privilégier.

39. L'Assemblée générale, dans sa résolution 64/260, s'est félicitée de cette initiative et a demandé aux États Membres et à d'autres entités de fournir un soutien financier. L'Institut s'est fixé comme objectif de mobiliser 1 million de dollars au titre d'un soutien financier destiné au Fonds en 2011. Pour être en mesure de soumettre des rapports précis aux donateurs, un système de suivi perfectionné a été mis au point de manière à fournir des détails sur l'utilisation des fonds, et notamment sur le nombre de cas dans lesquels des réductions de droits et des exemptions sont accordées, les domaines de programmation, et le sexe et la nationalité des bénéficiaires.

40. Suite aux efforts déployés afin de trouver une solution durable aux problèmes à résoudre pour fournir une formation diplomatique de base, une activité dont l'intérêt élevé est reconnu mais dont le sous-financement limite la portée, l'accent a été mis sur la nécessité de l'aligner sur le nouveau modèle d'affaires. Contrairement à ce qui se faisait au cours des années précédentes, lorsque cette formation était offerte gratuitement, 64 % des activités de formation diplomatique prévues pour 2011 sont désormais payantes. L'Institut a également intensifié ses efforts en vue de l'établissement de partenariats avec certaines organisations prêtes à lui accorder un soutien financier ou en nature afin de pouvoir continuer à offrir gratuitement diverses activités de formation diplomatique de base.

41. Conformément à la résolution 64/260 de l'Assemblée générale, et désireux de faire en sorte que la formation diplomatique de base reste un service ouvert à tous les États Membres, l'Institut a créé au sein du Fonds de dotation un compte d'affectation spéciale dans lequel les Gouvernements de l'Autriche, de la Barbade et de la Malaisie ont versé des contributions et auquel le Gouvernement turc s'est

engagé à fournir son soutien. Des efforts continuent d'être déployés pour mobiliser le soutien d'autres États Membres, parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Angola, le Qatar, la République dominicaine et la Suède. Grâce aux contributions déjà effectuées, 62 personnes ont bénéficié jusqu'à présent d'exemptions ou de réductions des droits d'inscription.

III. Mise en place de conditions propres à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies

42. Dans sa résolution 2009/27, le Conseil économique et social a pris note de la recommandation que le Secrétaire général a formulée au sujet des efforts que l'Institut pourrait entreprendre pour mettre en place les conditions propices à la prestation de service de formation et de recherche plus efficaces dans le système des Nations Unies (voir E/2009/57, par. 67). On trouvera plus loin une description du rôle que l'Institut joue dans le cadre de la stratégie « Unis dans l'action », et notamment des activités qu'il poursuit conjointement avec l'École des cadres du système des Nations Unies en profitant des synergies résultant de la fusion récente des organes directeurs de ces deux organismes, ainsi qu'avec d'autres institutions et organismes des Nations Unies.

A. Augmentation de l'efficacité grâce à l'intensification des activités d'apprentissage en ligne et de formation des formateurs

43. Comme un quart des bénéficiaires de ses activités de formation ou associées à la formation effectuent leur apprentissage en ligne, l'UNITAR enregistre des gains importants sur le plan de l'efficacité dans l'utilisation des ressources : souplesse accrue et élargissement de la portée de ses activités de communication, réduction du bilan carbone et possibilité de réutiliser les modèles et le contenu des cours en les proposant à des auditoires multiples. Tel que mentionné au paragraphe 23, les partenariats ont joué un rôle important dans cette évolution, 20 % des cours en ligne offerts en 2010 ayant été élaborés ou dispensés en collaboration avec d'autres entités (bien que moins de 5 % d'entre eux l'aient été conjointement avec d'autres entités des Nations Unies). D'autres gains sont réalisés en matière d'efficacité en exploitant les effets multiplicateurs du renforcement des capacités, par exemple dans le cadre de la formation des formateurs, et en appliquant des stratégies synergiques et s'inspirant du modèle « Unis dans l'action » à la programmation, selon la description plus détaillée figurant ci-après.

B. « Unis dans l'action » : réalisations accomplies grâce à une collaboration interinstitutions

1. Changement climatique

44. L'Institut a été l'une des quatre entités des Nations Unies qui se sont consacrées à la création et à la promotion de la plate-forme de services de formation « Unité d'action des Nations Unies » consacrée au changement climatique (voir

E/2009/57, par. 28). Depuis sa création en 2009, cette plate-forme connue sous le nom de CC:Learn a mobilisé 23 organismes des Nations Unies, l'UNITAR, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) investissant des ressources financières d'amorçage et en nature pour les activités initiales entreprises en 2010. Outre le fait qu'il siège au Comité de direction et de gestion des projets de la plate-forme, l'UNITAR a joué un rôle clef dans les efforts de coordination, et il fait actuellement fonction de secrétariat pour la plate-forme. Conjointement avec le PNUD et au nom d'organismes participant à la plate-forme, l'UNITAR a obtenu un financement de la part du Gouvernement suisse au titre d'une phase pilote de deux ans qui aura essentiellement pour but d'assurer la poursuite des travaux consacrés au développement des services de gestion des connaissances et de réseautage CC:Learn, l'élaboration d'une série détaillée de matériel pédagogique sur le changement climatique qui sera évaluée par des pairs, et la mise en œuvre de projets pilotes dans quatre pays qui se chargeront d'en assurer eux-mêmes le fonctionnement. Les projets entrepris dans ces pays contribueront à la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du pilier du cadre de renforcement des capacités établi au niveau individuel. De plus, suivant l'orientation fournie par le Groupe des Nations Unies pour le développement et le PNUD, l'Institut (par l'entremise de CC:Learn) et l'École des cadres du système des Nations Unies collaborent étroitement à la promotion d'ateliers régionaux sur la formation des formateurs qui auront lieu en 2011 pour inaugurer les activités d'orientation consacrées par le Groupe pour le développement à la viabilité environnementale, aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe.

2. Maintien de la paix

45. L'Institut a restructuré avec succès son programme de formation au maintien de la paix, son objectif global étant de contribuer à l'efficacité des opérations de paix en améliorant les connaissances et les compétences des personnels civils, militaires et de police désireux de participer à des missions sur le terrain. Un principe fondamental de ce programme consiste à créer une synergie et à éviter les chevauchements et les doubles emplois en mobilisant la participation des partenaires et en identifiant des thèmes novateurs et transversaux tels que le renforcement des capacités endogènes des centres africains de formation au maintien de la paix par la formation de formateurs.

46. Pour mettre en pratique le concept de synergie, l'UNITAR a assuré la promotion de sa formation au maintien de la paix en faisant valoir qu'elle constitue une plate-forme interinstitutions de partage des connaissances misant sur le rôle de chef de file qu'il joue dans le domaine de l'apprentissage en ligne, comme suit :

a) Dans le cadre de l'approche stratégique des Nations Unies connue sous le nom de normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration, le cours sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration fait l'objet d'une conversion en un format qui permettra de le dispenser en ligne en vue de la réalisation de l'objectif commun consistant à élaborer et à partager les matériels et méthodes de formation. Une fois disponible en ligne, ce cours sera validé à l'occasion de la septième réunion générale annuelle du Groupe de la formation intégrée pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, que l'Institut accueillera en juin 2011;

b) Suite à l'achèvement (c'est-à-dire conception et hébergement) dans des conditions optimales du cours en ligne sur la réforme du secteur de la sécurité, en partenariat avec l'Équipe internationale de conseil au Secteur de la sécurité, un cours en ligne sur la réforme du secteur de la sécurité sera élaboré en 2011 en collaboration avec le Groupe de travail interorganisations sur la réforme du secteur de la sécurité;

c) En partenariat avec le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le HCR, l'UNITAR renforce les capacités dans le domaine de la lutte contre la violence sexiste en fournissant une formation spécialement conçue pour permettre aux membres des équipes chargées des programmes et aux responsables de la promotion de la capacité de présenter des exposés convaincants aux cadres, de même qu'en créant un réseau d'utilisateurs appliquant des pratiques communes sous les auspices du Comité permanent interorganisations.

47. L'Institut poursuit également la coopération qu'il a établie avec les Département des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport sur les progrès accomplis en matière de formation au maintien de la paix (A/65/644 et Corr.1, par. 26), le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ont entrepris avec l'UNITAR et l'École des cadres du système des Nations Unies des entretiens sur un accord qui permettrait d'exploiter les avantages comparatifs de l'Institut et de l'École des cadres dans les domaines de la conception des matériels pédagogiques et des méthodes de mise à disposition afin de garantir une prestation offrant une qualité, une accessibilité et une rentabilité optimales. Plus précisément, cette collaboration consisterait notamment à offrir, conjointement avec le Service intégré de formation du Département des opérations de maintien de la paix, le Stage de formation à la direction des missions; l'élaboration et la mise en œuvre, conjointement avec d'autres organismes clefs des Nations Unies, d'un programme de formation des formateurs en vue de renforcer la capacité des missions de maintien de la paix en Afrique; la création de synergies entre les équipes de soutien des États Membres et le Service de formation intégrée, de manière à améliorer la formation des membres des forces militaires et de police avant leur déploiement; et l'élaboration et la mise en œuvre de cours de formation spécialisée dans le contexte du programme de formation au maintien de la paix.

3. Migrations

48. Depuis 2006, lorsque l'Assemblée générale a tenu le premier Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, l'UNITAR, grâce à sa série de séminaires sur les migrations et le développement organisés au Siège de l'Organisation des Nations Unies en coopération avec ses partenaires (Organisation pour les migrations internationales, FNUAP et Fondation MacArthur), s'est imposé en tant que lieu de rencontre où les représentants des gouvernements et de la société civile, les fonctionnaires des Nations Unies et d'autres parties prenantes s'intéressant aux migrations peuvent améliorer leur compréhension des questions liées aux migrations internationales et renforcer leur prise de conscience à leur sujet, sur les plans juridique, politique et institutionnel. En 2008, ces séminaires ont été officiellement reconnus comme le lieu de rencontre central, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour les parties prenantes dans le domaine des migrations. De plus, toujours dans ce même contexte, l'UNITAR collabore avec les présidents du Forum mondial sur la migration et le développement (dont la

présidence est assurée par la Suisse en 2011) pour offrir des activités de formation conjointes destinées à renseigner les milieux diplomatiques et d'autres parties prenantes sur le Forum et promouvoir la réalisation de ses objectifs. Les activités entreprises dans le cadre de cette série portent désormais essentiellement sur les préparatifs du deuxième Dialogue de haut niveau, qui aura lieu en 2013.

49. Désireux d'ajouter aux ressources offertes par l'entremise de cette plate-forme bien établie dans le domaine de l'apprentissage en face à face, l'UNITAR collabore avec le Groupe mondial sur la migration, organisme créé à l'initiative de plusieurs institutions, qui élabore des modules d'apprentissage pour son compte. À la demande du Groupe, l'UNITAR et l'Organisation internationale pour les migrations mènent actuellement une enquête portant sur les activités de formation qui ont été consacrées pendant l'exercice biennal 2010-2011 à des fonctionnaires gouvernementaux des diverses régions du monde par tous les membres du Groupe mondial sur la migration. Cette initiative constituera la première étape à franchir en vue de l'élaboration des modules d'apprentissage du Groupe mondial sur la migration destinés aux parties prenantes dans ce domaine. Ces modules et outils d'apprentissage seront offerts par l'entremise d'un portail de promotion du renforcement des capacités dans le domaine des migrations, grâce auquel il devrait être possible de tenir compte des tendances plus larges qui se manifestent au sein de la communauté internationale en faveur de la création d'une source unique pour la fourniture d'outils de connaissances et de services de formation. Il exploitera également la tendance généralisée à partager les connaissances accumulées à l'échelle mondiale par l'entremise de points de diffusion de ressources pédagogiques en libre accès.

4. Promotion des objectifs de développement

50. En partenariat avec le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, l'UNITAR contribue, par diverses initiatives de développement des capacités de ce continent, au renforcement des moyens dont il dispose pour prendre en main sa destinée et jouer le rôle mobilisateur qui lui revient. Plus précisément, la contribution de l'Institut vise à : a) renforcer les capacités des pays africains pour leur permettre d'augmenter leur participation aux échanges commerciaux mondiaux et d'établir un lien entre les politiques commerciales et la réduction de la pauvreté; b) renforcer leurs capacités en vue d'une participation efficace aux négociations financières multilatérales et leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour participer efficacement aux négociations sur le financement du développement; c) renforcer la participation des pays africains aux négociations sur le financement des politiques environnementales et sur le commerce des unités de réduction des émissions de carbone; et d) augmenter l'efficacité des institutions régionales dans le domaine de la prévention des crises. Cette initiative mobilisera et rassemblera un grand nombre d'experts, d'organisations et de bénéficiaires dans le cadre d'ateliers en face en face consacrés à l'élargissement des connaissances et des compétences, de cours en ligne et d'autres activités axées sur une participation en ligne, ainsi que de conférences de haut niveau.

51. En partenariat avec l'Institut afghan de la fonction publique et la United States Agency for International Development (USAID), l'Institut contribue à l'élaboration d'une stratégie globale et non exclusive destinée à faciliter la conception et la mise en œuvre d'une politique de promotion de l'égalité des sexes, dans un contexte propice à l'autonomisation des femmes afghanes et à leur accession à des postes

dans la fonction publique où elles peuvent contribuer à accélérer les changements et la transformation de leur société en assumant un rôle de chef de file et de mentor au sein de leurs organisations respectives, et contribuer ainsi à la reconstruction de l'Afghanistan une fois que les conflits auront pris fin. Au nombre des autres résultats que l'on espère obtenir, il convient de mentionner la possibilité de disposer d'un groupe renforcé de bénéficiaires de programmes hautement motivés qui puissent servir de ressources pour la planification et la mise en œuvre des efforts de renforcement des capacités déployés dans une perspective à long terme.

5. Images transmises par satellite et analyse des données ainsi obtenues

52. Depuis 2009, l'UNITAR a augmenté encore les capacités techniques et la viabilité technologique des services de cartographie par satellite et d'analyse de son programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNOSAT), contribuant ainsi aux efforts consentis par l'ensemble du système des Nations Unies pour se prémunir contre les conséquences des catastrophes naturelles et planifier un développement durable. Le réseau déjà dense d'utilisateurs et d'autres partenaires s'est encore étendu pour englober d'autres organismes des Nations Unies tels que le HCR et l'UNICEF, en plus d'autres entités telles que le Centre asiatique de prévention des catastrophes et Google.org. À la suite du tremblement de terre survenu en Haïti, un partenariat stratégique regroupant l'UNOSAT, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, la Banque mondiale et son Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR) a été mobilisé pour procéder à la première évaluation intégrée des dommages qui ait jamais été effectuée en utilisant des renseignements géographiques et une imagerie satellitaire.

53. L'approche adoptée par l'UNOSAT pour promouvoir l'innovation dans le domaine de l'utilisation des données géographiques est axée sur la validité technique de ses ressources, combinée à une volonté inlassable de répondre aux besoins des utilisateurs en leur proposant des solutions concrètes capables de produire des effets tangibles à un coût modique. Grâce à une augmentation décisive de l'efficacité et du niveau de coopération interorganisations, l'UNOSAT a réussi à maintenir sa couverture des efforts de secours humanitaires entièrement coordonnés par l'Organisation des Nations Unies en soutenant chaque intervention par la fourniture de données de cartographie et d'analyses précises résultant de l'exploitation d'images transmises par satellite. En 2009 seulement, l'UNOSAT a fourni plus de 500 cartes et rapports d'analyse et formé plus de 200 experts nationaux originaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale. En reconnaissant le rôle joué par l'UNOSAT dans le contexte des efforts déployés par les Nations Unies pour intervenir en cas de catastrophe naturelle, la Charte internationale Espace et catastrophes majeures lui a accordé la désignation « utilisateur intermédiaire de la Charte » en lui confiant le rôle de déclencher le mécanisme de la Charte créé par les principales organisations spatiales du monde pour fournir rapidement des données recueillies par satellite à la communauté internationale en cas de catastrophe majeure.

6. Conférence sur le développement durable, 2012

54. L'Institut participe activement aux préparatifs de la Conférence sur le développement durable, qui se tiendra en 2012 et marquera le vingtième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992, et le dixième anniversaire du Sommet mondial pour

le développement durable, qui a eu lieu en 2002. Plusieurs activités sont actuellement en cours de préparation, et notamment l'organisation d'un salon de la connaissance sur la croissance économique qui, tenu en marge de la Conférence, rassemblera des entreprises s'intéressant à la mise en œuvre de solutions novatrices pour assurer le développement durable; une réunion de haut niveau dont l'objet sera de dégager une nouvelle vision de la viabilité; une série d'ateliers sur la croissance écologique qui auront lieu dans les centres de formation d'autorités ou d'acteurs locaux associés à l'UNITAR; un cours en ligne sur l'économie verte, en partenariat avec le PNUE; une réunion d'experts sur le perfectionnement des ressources et compétences humaines en vue de promouvoir la viabilité environnementale; et la deuxième Conférence internationale des villes novatrices, organisée en partenariat avec la Fédération de l'industrie de l'État de Paraná, Brésil.

IV. Situation financière de l'Institut

55. L'Institut continue de s'enorgueillir d'une situation financière solide. À sa cinquantième session tenue en janvier 2011, le Conseil d'administration a examiné le budget établi pour la période biennale 2010-2011. Le budget révisé de 42,1 millions de dollars reflète un taux de croissance projeté de 20 % par rapport aux dépenses réelles engagées pendant la période 2008-2009. De plus, avec les 20,9 millions de dollars qui ont été mobilisés en 2010, l'Institut a augmenté de 18 % ses recettes par rapport aux 17,7 millions de dollars qu'il s'était procurés en 2008. Cette tendance positive reflète la croissance de 25 % qui a permis d'atteindre le chiffre de 34,2 millions de dollars mobilisés pendant la période biennale 2008-2009 par rapport aux 27,3 millions de dollars comptabilisés pendant la période 2006-2007. L'Institut a également augmenté ses réserves et soldes de fonds pour les porter à 10,1 millions de dollars en 2010, ce qui représente une croissance de 11 % en 2009.

56. L'Institut continue cependant de faire face au problème que constituent les contributions volontaires sans affectation particulière, imprévisibles et d'un montant peu élevé, au Fonds général. En 2010, le solde du Fonds général s'élevait à 879 000 dollars (soit 4,2 % des recettes totales) par rapport à 1,1 million de dollars en 2008, ce qui représente un déclin inquiétant de 20 %. Les réponses données à l'appel de contributions au Fonds de dotation restent malheureusement faibles, trois États Membres seulement ayant fourni jusqu'à présent des contributions représentant un total de quelque 80 000 dollars.

57. Pour la deuxième période biennale consécutive (2008-2009), les états financiers de l'Institut lui ont valu de recevoir une opinion d'audit sans réserve de la part du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. Toutes les recommandations antérieures ont été mises en œuvre, et l'UNITAR prend rapidement les mesures nécessaires en vue de l'application d'une recommandation formulée à la suite de l'audit de 2009.

V. Défis futurs

A. Réaliser les réformes prévues en ne disposant que de ressources limitées

58. L'Institut continue de faire face aux défis que représente la nécessité de couvrir ses coûts institutionnels, et notamment ceux qui sont associés à d'importantes réformes stratégiques. Les faibles niveaux des contributions sans affectation particulière faites au Fonds général ont retardé les activités et investissements dont l'Institut a besoin pour mettre en œuvre son nouveau modèle d'affaires et réaliser des progrès sur la voie de la réalisation d'autres réformes, telles que celles qui ont trait au renforcement de la qualité de la formation, à l'amélioration continue des méthodes d'évaluation et à la réalisation de progrès dans le domaine de la gestion des connaissances. La formation destinée à assurer le perfectionnement du personnel pour augmenter les capacités internes en matière de conception et d'évaluation des matériels pédagogiques a été retardée, et le manque de fonds institutionnels a empêché les membres du personnel et d'autres agents des bureaux extérieurs de bénéficier d'une formation et de possibilités de perfectionnement.

59. Il faut ajouter aux inquiétudes suscitées par la faiblesse croissante du Fonds général le fait que le Fonds de dotation créé récemment n'a pas reçu de contributions suffisamment élevées pour permettre à l'UNITAR de réduire ou d'abroger les droits d'inscription aux cours pour les bénéficiaires admissibles. Cela signifie que les services de formation payants fournis par l'Institut, dont ceux qui sont dispensés dans le cadre de la formation diplomatique de base, pourraient très bientôt devenir inabordables pour la vaste majorité des bénéficiaires ciblés.

B. Locaux à usage de bureaux

60. Au cours des dernières années, l'effectif en personnel de l'Institut en poste à son siège de Genève a plus que doublé. En dépit de cette croissance exponentielle, la surface des bureaux est restée constante, ce qui impose des contraintes considérables à l'Institut en limitant son aptitude à poursuivre son expansion et à atteindre ses objectifs stratégiques. Outre le fait qu'il implique d'importantes contraintes physiques en termes de locaux disponibles, le problème des bureaux constitue également un fardeau financier. En 2010 seulement, les dépenses afférentes aux locaux à usage de bureaux occupés par l'Institut à Genève ont représenté environ 40 % du montant total des contributions versées en 2010 au Fonds général. En l'absence de ressources suffisantes et prévisibles pour couvrir les dépenses institutionnelles de base, et compte tenu du problème persistant que constitue le soutien chroniquement faible accordé au Fonds général, la recherche d'une solution à cette crise est devenue encore plus urgente.

VI. Recommandations

61. Il est recommandé que les États Membres fournissent leur plein appui, notamment en procurant à l'Institut les moyens dont il a besoin pour faire face au problème que constitue le niveau dangereusement bas des montants disponibles dans

le Fonds général, au manque de ressources financières pour le Fonds de dotation créé récemment, et aux contraintes en matière de locaux à usage de bureaux, qui risquent de faire obstacle à la réalisation des objectifs stratégiques.

62. Il est également recommandé de former un groupe d'amis qui serait chargé de définir des mesures concrètes pouvant notamment consister à établir un fonds de dotation d'ici à 2015, lorsque l'Institut célébrera son cinquantième anniversaire, ainsi que d'autres mesures propres à apporter une solution durable aux problèmes susmentionnés.
